

COMPRENDRE ET RÉAGIR (CR)

- LECTURE
- COMMUNICATION ORALE (ÉCOUTE) ET INTERPRÉTATION VISUELLE

NÉGOCIER LE SENS D'UNE VARIÉTÉ DE TEXTES LITTÉRAIRES ET COURANTS À DIVERSES FINS.

L'élève :

- 3CR-1** prépare sa tâche de compréhension en mobilisant et en combinant des stratégies tirées de son répertoire.
- 3CR-2** mobilise et combine des stratégies de compréhension tirées de son répertoire ainsi que d'autres ressources internes et externes pertinentes tout au long de la réalisation de la tâche.
- 3CR-3** dégage les idées et l'information en fonction de son intention, les organise, les représente et les résume en s'appuyant sur l'organisation du texte.
- 3CR-4** tisse des liens entre divers indices et éléments explicites et implicites du texte pour faire des inférences et tirer des conclusions.
- 3CR-5** dégage différents points de vue exprimés dans un texte.
- 3CR-6** repère certains choix faits par l'auteur, l'illustrateur ou le locuteur pour favoriser la compréhension et susciter une réaction.

RÉAGIR À UNE VARIÉTÉ DE TEXTES LITTÉRAIRES ET COURANTS ET DÉMONSTRER SON APPRÉCIATION DE MANIÈRE CRITIQUE

L'élève :

- 3CR-7** exprime son point de vue quant aux idées présentées dans le texte abordé en s'appuyant sur des preuves tirées du texte et des exemples tirés de ses connaissances et de ses expériences.
- 3CR-8p** évalue des éléments d'un texte en fonction de critères pour fournir de la rétroaction ou prendre position en s'appuyant sur des preuves tirées du texte.

DÉVELOPPER SES CONNAISSANCES ET SES HABILÉTÉS LIÉES AUX CONVENTIONS UTILISÉES POUR COMPRENDRE ET CRÉER

L'élève :

- 3CRCS-1** interagit spontanément en français avec une aisance qui correspond à son stade.
- 3CRCS-2** développe de l'aisance avec une variété de textes écrits qui correspondent à son stade.

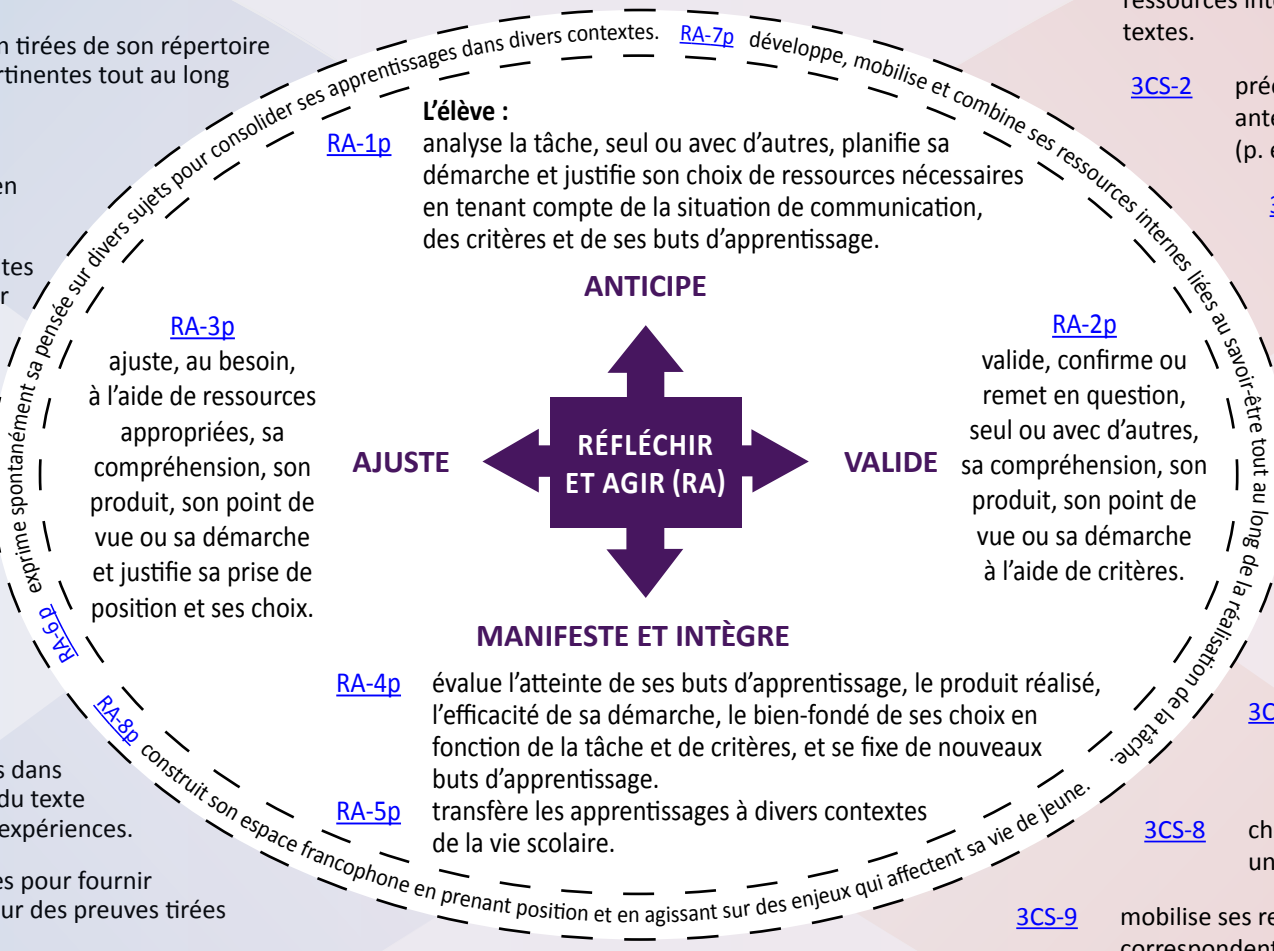
CRÉER ET S'EXPRIMER (CS)

- ÉCRITURE
- COMMUNICATION ORALE (EXPRESSION ORALE) ET REPRÉSENTATION VISUELLE

CRÉER UNE VARIÉTÉ DE TEXTES LITTÉRAIRES ET COURANTS À DIVERSES FINS.

L'élève :

- 3CS-1** mobilise et combine des stratégies tirées de son répertoire ainsi que d'autres ressources internes et externes pertinentes tout au long du processus de création de textes.
- 3CS-2** précise, à l'aide de critères, le sujet et des détails tirés de ses connaissances antérieures, de son imagination ou d'un texte lié à ses enquêtes (p. ex. portant sur ses intérêts).
- 3CS-3** organise et représente ses idées et de l'information en fonction de son intention, à l'aide de schémas de textes qui correspondent à son stade.
- 3CS-4** crée une ébauche pour communiquer des idées, de l'information ou son point de vue en tenant compte de la tâche, du mode d'expression, de l'intention et du destinataire.
- 3CS-5** fait des choix par rapport à l'organisation du texte (p. ex. le découpage du texte en paragraphes, le choix des organisateurs textuels, la suffisance de détails) pour favoriser la compréhension chez le destinataire.
- 3CS-6** choisit un lexique précis, varié et évocateur qui favorise la compréhension et suscite une réaction chez le destinataire.
- 3CS-7** utilise une variété de types et de formes d'énoncés ou de phrases pour favoriser la compréhension et susciter une réaction chez le destinataire.
- 3CS-8** choisit et utilise des procédés pour favoriser la compréhension et susciter une réaction chez le destinataire.
- 3CS-9** mobilise ses ressources internes et externes liées aux conventions linguistiques qui correspondent à son stade pour s'assurer de la compréhension du destinataire.
- 3CS-10** choisit, parmi les ébauches de ses textes, celle qu'il publiera ou qu'il présentera et effectue les ajustements appropriés à son stade.*



* La correction finale d'un texte écrit peut varier selon le mode d'expression choisi. Par exemple, un texte écrit en préparation à une présentation orale ne nécessiterait pas une correction approfondie, car il ne sera pas publié. Toutefois, il doit être révisé en fonction de l'organisation, du lexique choisi, de la syntaxe, etc. Un texte écrit qui sera publié doit être corrigé pour éviter toute erreur. L'élève a la responsabilité de corriger ce qui est approprié à son stade, alors que l'enseignant a la responsabilité de corriger tout ce qui est au-delà du stade de l'élève.